

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



57477

Déclaration de Maladie : N° P19- 0017821

☒ Maladie ☐ Dentaire ☒ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5432 Société : CAM
☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre : RETRAITE
 Nom & Prénom : ABCHARD Mohamed Date de naissance : 05/07/1996
 Adresse : HAY MLY ABDULLAH
 Tél. : 0629604980 Total des frais engagés : 2699 DHS

Cadre réservé au Médecin Dr Bouchaib NACHAT

Cachet du médecin :

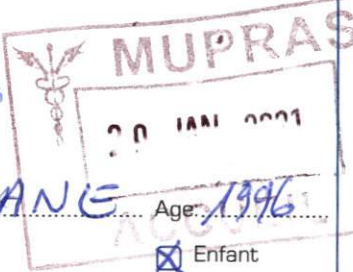
Ophtalmologiste
 Résidence Fateh I. Imm 12 N° 2
 Hay Mly Abdellah Bd. Al Qods
 Ain Chock - Casablanca
 Tél. : 05 22 21 25 15 - GSM : 06 61 98 66 06

Date de consultation : 17/12/2022
 Nom et prénom du malade : ABCHARD IMANE Age : 1996
 Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☒ Enfant
 Nature de la maladie : VICE de REFRACTION
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 17/12/2022
 Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



[illegible][illegible][illegible]

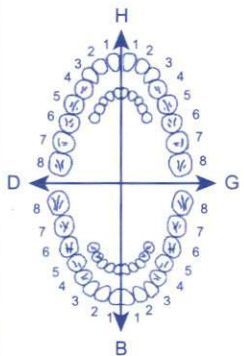
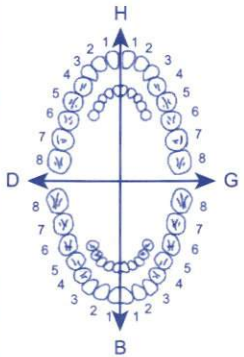
AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires	
		AM	PC	IM		IV
 OPTICIEN OPTOMETRISTE 1, Bd Ibn Tachfine 452 - Casablanca 07 71 12 12 12	25/12/2020		1			2400,00

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient															
				COEFFICIENT DES TRAVAUX														
				MONTANTS DES SOINS														
				DEBUT D'EXECUTION														
				FIN D'EXECUTION														
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">H</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <th>D</th> <th>G</th> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <th colspan="2">B</th> </tr> </tbody> </table>			H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H																	
	25533412	21433552																
	00000000	00000000																
	D	G																
	00000000	00000000																
	35533411	11433553																
	B																	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS														
				DATE DU DEVIS														
				DATE DE L'EXECUTION														

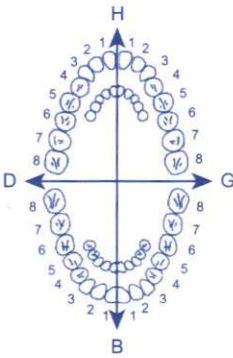
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient							
					COEFFICIENT DES TRAVAUX						
						MONTANTS DES SOINS					
							DEBUT D'EXECUTION				
								FIN D'EXECUTION			
DETERMINATION DU CœFFICIENT MASTICATOIRE				COEFFICIENT DES TRAVAUX							
H 2553341221433552 0000000000000000 D 00000000 11433553G B					MONTANTS DES SOINS						
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession						DATE DU DEVIS					
							DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

OPTIQUE GHITA

Opticien Spécialiste

Bd Youssef Bno Tachfine Hakam 1
N°454 - EL Hay Mohammadi - Casa

Tél : 06 69 00 97 85

05 22 60 34 39

Patente : 32825428



نظارات غيثة

اختصاصي في النظارات البصرية
شارع يوسف ابن تاشفين حكم 1
رقم 454 - الحي المحمدي

الهاتف: 06 69 00 97 85

05 22 60 34 39

الباتنتا : 32825428

OPTIQUE GHITA
Opticien Optométriste
Hakam 1, Bd. Ibn Tachfine
N° 454 - Casablanca
Tél: 06 69 00 97 85 - 05 22 60 34 39 - CSM 69 67 00 97 85

Ordonnance de M.le Docteur : Nachat Benchaib

N° DE nomenclature

Correspondant à la prescription

LOIN	O.D. : <u>-0,25</u>	PRES	O.D. :
	O.G. : <u>-0,25</u>		O.G. :

FOURNITURE

Monture : Optique

Verres : organique Bleu
M.V.

Etuais :

Total :

1 000 ,00

14 00 ,00

24 00 ,00

Deux Mille quatre cent

Arrêtée la présente facture à la somme de

Casablanca, le 25/12/2020

M. ou Mme : ABCHARDI mane

ICE: 001789511000067 - IF: 40151582 - RC: 37 20 42 CNSS: 173923031

Optique GHITA
Opticien Optométriste
Hakam 1, Bd. Ibn Tachfine
N° 454 - Casablanca
Tél: 06 69 00 97 85 - 05 22 60 34 39 - CSM 69 67 00 97 85

Dr. NACHAT Bouchaib

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des yeux

Ex - Ophtalmologiste au CHU Ibn Rochd

20 Aout Casablanca

- Membre de la société européenne de la chirurgie réfractive (Lasik)
- Membre de la société française d'ophtalmologie
- Chirurgie de l'oeil : Adultes et enfants
- Explorations Oculaires
- Lasers - Lasik
- Urgences Ophtalmologiques



الدكتور بوشعيب نشاط

اخصائي في أمراض و جراحة العيون

طبيب سابق بالمستشفى الجامعي ابن رشد

20 غشت بالبيضاء

- عضو الجمعية الأوروبية لجراحة تصحيح النظر
- عضو الجمعية الفرنسية لأمراض و جراحة العيون
- جراحة العين : الكبار و الصغار
- التصوير الرقمي لشبكة العين
- المعالجة بالليزر- تصحيح النظر
- المستعجلات

ORDONNANCE

17/12/2020

Casablanca le :

ABCHARD Imane

PAIRE DE LUNETTE + MONTURE

DE LOIN Organiques B-UV

Oeil Droit : -0.25

Oeil Gauche : -0.25



Dr Bouchaib NACHAT

Ophtalmologiste

Résidence Fateh I, Imm 12 N° 2

Hay Mly Abdellah Bd. Al Qods

Ain Chock - Casablanca

Tél.: 05 22 21 25 15 - GSM: 06 61 98 66 06

شارع القدس إقامة الفتاح 1 عمارة 12 رقم 2 (أمام مقاطعة 30) عين الشق الدار البيضاء
B.d ALQODS RESIDENCE AL FATHE 1 Imm 12 N° 2 (en face Commune Urbine 30) Ain Chock Casa

Tél : 05 22 21 25 15 - Urgences : 06 61 98 66 06

E-mail : nachat-b@hotmail.fr

Dr. NACHAT Bouchaib

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des yeux

Ex - Ophtalmologiste au CHU Ibn Rochd

20 Août Casablanca

• Membre de la société européenne
de la chirurgie réfractive (Lasik)

• Membre de la société française
d'ophtalmologie

- Chirurgie de l'oeil : Adultes et enfants

- Explorations Oculaires

- Lasers - Lasik

- Urgences Ophtalmologiques



الدكتور بوشعيب نشاط

إخصائي في أمراض و جراحة العيون

طبيب سابق بالمستشفى الجامعي ابن رشد

20 غشت بالبيضاء

• عضو الجمعية الأوروبية لجراحة تصحيح النظر

• عضو الجمعية الفرنسية لأمراض و جراحة العيون

- جراحة العين : الكبار و الصغار

- التصوير الرقمي لشبكة العين

- المعالجة بالليزر - تصحيح النظر

- المستعجلات

ORDONNANCE

Casablanca le 17/12/2020

ABCHARD Imane

- HYLOFRESH COLLYRE



1 goutte, 3 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 2 mois

الصيدلية العائلية
صباح الخير
15 رقم 187
05 22 21 83
INPE: 092028166
م. مولاي عبد الله
ع. النسي - البيضاء

Dr. Bouchaib NACHAT
Ophtalmologiste
Imm 12 N° 2
Ain Chock - Casablanca
Tél: 05 22 21 25 15 - 06 61 98 66 06
Résidence Fathe 1, Imm 12 N° 2
Ain Chock - Casablanca

شارع القدس إقامة الفتح 1 عمارة 12 رقم 2 (أمام مقاطعة 30) عين الشق الدار البيضاء
B.d ALQODS RESIDENCE AL FATHE 1 Imm 12 N° 2 (en face Commune Urbine 30) Ain Chock Casa

Tél : 05 22 21 25 15 - Urgences : 06 61 98 66 06

E-mail : nachat-b@hotmail.fr



Mode d'emploi

Veillez lire attentivement ces informations, elles vous aideront à utiliser correctement HYLO® FRESH.

HYLO® FRESH

Hyaluronate de sodium 0,3 mg/ml

Pour le soulagement des yeux irrités

Collyre stérile, sans phosphate, sans agents conservateurs

Qu'est-ce qu'HYLO® FRESH ?

HYLO® FRESH est une solution stérile, sans agents conservateurs pour utilisation ophtalmique.

Composition :

1 ml d'HYLO® FRESH contient 0,3 mg d'hyaluronate de sodium, de la teinture mère d'euphrasie, de l'acide borique, du borax et de l'eau pour préparations injectables.

Pourquoi utiliser HYLO® FRESH ?

Pour le soulagement des yeux irrités

Dans quels cas utiliser HYLO® FRESH ?

HYLO® FRESH est utilisé pour le soulagement des yeux irrités. Des agressions environnementales telles un travail prolongé devant un écran, la climatisation, le courant d'air, l'exposition solaire répétée, des agressions de l'air chargé de poussière ou de pollen peuvent provoquer une sensation d'irritation et de sécheresse de l'œil. En contact, les risques sont accrus. Des préparations d'euphrasie (*Euphrasia officinalis*) sont utilisées de longue date pour le traitement de l'irritation de la conjonctive, des rougeurs et brûlures, l'écoulement de larmes, de gonflements et rougeurs des yeux. HYLO® FRESH contient en outre de l'hyaluronate de sodium accroissant la viscosité de la solution, ce qui la rend plus épaisse que l'eau. Cela lui permet d'adhérer à la surface de l'œil. L'utilisation du collyre permet d'apaiser les yeux et les paupières irrités et d'assurer une humidification comparable à celle des larmes. Le collyre traite tous les symptômes issus de la sécheresse de la surface de l'œil par exemple lorsque le corps ne produit pas suffisamment de larmes naturelles. HYLO® FRESH contribue à une meilleure hydratation de l'œil et ce même lors du port de lentilles de contact souples ou rigides.

HYLO® FRESH ne contient pas d'agents conservateurs, ainsi il est généralement très bien toléré. De plus, HYLO® FRESH est sans phosphate, ce qui permet d'éviter des complications éventuelles dues à la formation de dépôts sur la cornée.

 URSAPHARM